À la suite du sommet du G8 Santé de Londres, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a accueilli Jeremy Hunt, ministre de la Santé du Royaume-Uni, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière pour évoquer les mesures de lutte contre les maladies neurodégénératives, et en particulier la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Jeremy Hunt, ministre de la Santé du Royaume Uni, ont visité aujourd'hui l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM) et l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer (IM2A), deux centres d'excellence dans la lutte contre les maladies neurodégénératives.

Les ministres ont ensuite inauguré plusieurs tables rondes au cours desquelles ont été évoquées les actions conduites et les mesures prévues, en France et au Royaume-Uni, pour améliorer le diagnostic et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des pathologies apparentées. Marisol Touraine a rappelé, à ce titre, les enjeux du nouveau Plan maladies neurodégénératives, qui sera lancé cette année en France.

L'événement illustre l'implication conjointe des gouvernements français et britannique dans la lutte contre ces pathologies, et notamment la maladie d'Alzheimer, qui touche près de 800 000 personnes en France et plus de 35 millions de personnes dans le monde, selon le bilan établi en 2010 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Depuis 2001, la France conduit une politique cohérente et volontariste dans ce domaine, en soutenant la recherche et en développant des dispositifs de santé publique dédiés. Cet effort sans précédent à l'échelle internationale a permis à la France de se hisser parmi les pays les plus actifs dans ce domaine.

Intégrés à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM) et l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer s'attachent à assurer, au sein d'un espace unique, la continuité entre le soin, la recherche et la formation. Une telle complémentarité est indispensable à la qualité et à la sécurité de la prise en charge des maladies de la mémoire et de la cognition. Elle figure parmi les objectifs clés de la stratégie nationale de santé (SNS).